

LE BULLETIN CÉLINIEN

Périodique mensuel, 39^e année, n° 428, avril 2019

« *La guerre et la maladie, ces deux infinis du cauchemar.* »

Céline



LE BULLETIN CÉLINIEN

M. Laudelout
B. P. 77
1200 Bruxelles
Belgique

Adresse en France :

B.P. 42004
59011 Lille cedex

Périodique mensuel

Directeur : Marc Laudelout

L'abonnement coûte 58 €.
Vente exclusive par abonnement
comprenant les 11 numéros de
l'année en cours.

France : par chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de M. Laudelout.

Belgique : par virement au compte
IBAN : BE11 3850 1628 4848
du Bulletin célinien

Pays hors Europe : 78 €
(envoi par avion).

CPPAP : 0720U86934
ISSN : 0252-1121

Dépôt légal à parution

Imprimerie Copy@Arobase
11, rue des Combattants
1421 Ophain

blog : www.bulletincelinien.com
courriel : bulletinlfc@gmail.com

*Ce numéro est dédié
à la mémoire de
Louise Staman
(1942 – 2020)*

SOMMAIRE

- M.L. : Semmelweis (p. 3)
- Stéphane Balcerowiak : Théâtre. Céline mal tempéré ? (p. 4)
- Michel Ragon : Dubuffet et Céline (pp. 5-6)
- M. L. : George Steiner (p. 6)
- Yves Pourcher : Jean Hérold-Paquis et Céline (pp. 7-9)
- Éric Mazet : Henri Soutif ou le double jeu d'un témoin à charge (pp. 16-22)
- Henri Thyssens : Louise Staman nous a quittés (p. 23)

[un encart figure entre les pages 12 et 13]

La citation du mois

La thèse sur Semmelweis est plus un plaidoyer, un éloge de la folie féconde qu'un travail érudit et critique. C'est l'hommage à la lucidité et à la pertinence d'un homme qui a osé défier un ordre établi, en l'occurrence la résignation médicale face à l'infection puerpérale, en jetant les bases, sans la nommer et la saisir encore, de la causalité microbienne des contaminations. Cet éloge est celui de la raison, du courage de l'esprit face à l'inconnu qui sait les risques qu'encore celui ou celle qui rompt avec la pensée conforme, aveugle. Il est sans doute impossible de comprendre Céline sans accorder à sa thèse, son écrit originaire, l'importance qu'il lui confèrera lui-même. Ne la rééditera-t-il pas, en 1936, en parallèle avec la parution de *Mea culpa* où, pour sa part, il levait le voile sur la mystification soviétique d'alors, à contre-courant. (...) Céline ne se voulait pas un homme d'idées. Il détestait la suffisance de l'intellect et, pourtant, sa thèse livre les grands axes d'une conception où penser devient à la fois une exaltation et une entreprise dantesque, une bravade face aux puissances.

Yves BUIIN
(*Céline*, 2009)

Couverture : photographie de Cillie Pam (été 1932)

ON N'A jamais autant parlé de Semmelweis que depuis l'apparition de cette pandémie de coronavirus détectée originellement dans la ville de Wuhan, en Chine. Logique puisque la pratique d'hygiène consistant à se laver les mains était déjà celle préconisée au XIX^e siècle par Philippe-Ignace Semmelweis afin de prévenir la fièvre puerpérale. Ce qui est nouveau, c'est que, dans la foulée, la presse signale avec une belle unanimité la fameuse thèse de médecine soutenue en 1924. Exemple parmi d'autres : *Le Figaro* publie une page entière au « martyr du lavage des mains ». Et cite cette appréciation élogieuse d'un scientifique sur la thèse : « *C'est assez romancé mais génial* ». Dixit le microbiologiste Marc-André Selosse, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Le journal va plus loin en se demandant si les phobies du Céline raciste et antisémite se laissent pressentir dans l'obsession hygiéniste qui s'exprime dans cette thèse. Pierre-André Taguieff ² lève le doute : « *Cet imaginaire hygiéniste s'inscrit dans une vision du monde où il s'entrecroise avec le racisme biologique, l'eugénisme et le darwinisme social.* » Signe des temps : il ne vient pas à l'idée du critique littéraire du *Figaro* d'interroger Henri Godard qui, dans sa biographie, consacre plusieurs pages éclairantes au sujet. Ni race ni eugénisme n'y sont évoqués. Taguieff, lui, fait le lien entre cette thèse de médecine et les pamphlets écrits douze ans plus tard. Il s'agit, en réalité, d'une pensée en évolution : s'il a alors des intuitions, le doctorant n'a pas encore les convictions qu'il acquerra à la Société des Nations. Céline sera paradoxalement contre la division du monde en nations car elles engendrent nécessairement, selon lui, des conflits (nationaux). Le remède : organiser les peuples sur une base ethnique. Laquelle préviendrait précisément les guerres européennes fratricides.

Nous voilà loin de Semmelweis et de son combat pour l'asepsie... Si l'on revient au strict aspect littéraire, cette thèse de médecine est déjà un peu "célinienne" dans la mesure où l'imaginaire fiévreux de l'auteur s'y débonde mais son style épique n'a guère de rapports avec celui du futur Céline. Ce que Godard résume en une phrase définitive : « *Semmelweis est déjà de la littérature, ce n'est pas encore du Céline* ». Toujours est-il que nombreux sont les célinistes à avoir étudié ce corpus. Démarche d'autant plus légitime que l'auteur le reprit en 1936 sous son nom d'écrivain. C'est l'occasion de saluer au passage Francis Marmande qui se fera plus tard connaître comme critique littéraire et grand spécialiste du jazz. En 1967, il signa un mémoire universitaire, « L'apprentissage du style dans *Semmelweis* » (Paris-Sorbonne). Travail suivi, bien ultérieurement, par d'autres études dues à une pléiade de célinistes ³. Tous s'accordent à dire que, féru d'hygiénisme, Céline ne pouvait que s'identifier à Semmelweis.

M. L.

1. Sébastien Lapaque, « Ignace Philippe Semmelweis, martyr du lavage des mains », *Le Figaro*, 10 mars 2020, p. 15.

2. Signalons que, dans un fort volume de mélanges offerts à Pierre-André Taguieff, *La modernité disputée* (CNRS Éd., 2020, 784 p., 29 €), figurent trois textes sur Céline : « Sur une formule : "Céline, génie et salaud" » (Annick Duraffour), « Que signifie republier les pamphlets de Céline en 2018 ? » (Philippe Roussin) et « Généalogie de l'extrémisme célinien » (Odile Roynette).

3. Citons les dans l'ordre alphabétique sans avoir la prétention d'être exhaustif : Denise Aebersold, Johanne Bénard, Guido Ceronetti (†), Alessandra Colla, Michel Deveaux, Sabine Fanchon, Marie Hartmann, Fumitoshi Hayakawa, Tomohiro Hikoé, Pascal Ifri, Judit Karafiáth, Charles Krance, Francis Marmande, Vera Maurice (†), Mary Rose Mills, Pierre-Marie Miroux, Philippe Scheidecker.

Céline mal tempéré ?

Le *Voyage au bout de la nuit* des “Possédés”

Ce qu'il y a de génial chez Bach, c'est qu'on peut le mettre à toutes les sauces. Aucune ne gâte le goût de son génie. Prenons les mille et une adaptations du prélude en do mineur, tiré du *Clavier bien tempéré*. Qu'il *swing* sous les doigts du pianiste ukrainien Dimitri Naiditch ou qu'il *groove* sous ceux du canadien John Mackay, qu'il *beat* cent vingt fois par minute chez les « synthpunks » italiens de The Bloody Teetroots, ou qu'il se soit allé se faire *samplé* par un gang de rappeurs américains, c'est toujours Bach qui emporte le morceau. C'est toujours – y compris sous les doigts fatigués du vieux John Lewis – la même toquade de doubles-croches qui vous percute l'âme. Comme si, portée à un certain degré de perfection, une partition pouvait endurer toutes les relectures. Ainsi celle du *Voyage au bout de la nuit*, prélude capital à l'œuvre romanesque de Céline. Lorsqu'il se relisait, Céline préférait le murmure des pincés à linge aux fortissimos du gueuloir. Le comédien et metteur en scène Rodolphe Dana, directeur du Centre d'art dramatique de Lorient et fondateur avec Katja Hunsinger du collectif théâtral *Les Possédés*, à l'œuvre ici, a donc tout naturellement opté pour la sourdine : point de cris ni d'éclats, comme chez Balmer ou Luchini, mais un timbre à peine plus chantant qu'un fil d'étendoir. Et parce que Céline s'est acharné à ne jamais le décrire, le Bardamu de Dana ne ressemble à rien. Homme sans âge et sans courage. Être en peau de feutre. Une sorte de mort-vivant qui annonce déjà l'ère du zombie – la nôtre, celle de Donald Trump et de Greta Thunberg. J'imagine qu'il doit être compliqué pour un comédien d'avoir à entrer dans la chair d'un tel personnage. Son Bardamu, Dana le promène dans un décor de morgue : l'inox de cinq ou six tables crevant l'obscurité. Saisissante absence d'effets qui, avant même que le comédien n'ait ouvert la bouche, semble donner à entendre le célèbre avertissement célinien : « *La vérité de ce monde, c'est la mort.* » Les autres comédiens, lorsqu'ils récitent le *Voyage*, ont pris l'habitude d'engueuler le spectateur. Ici, l'engueulade sera plus pernicieuse, comme larvée, jouée pianissimo. Tout passe par la voix pleurarde du comédien, par ce râle trouillard qu'on lui entend danser au fond de la gorge. Le Bardamu de Dana ne vitupère pas le spectateur : il lui parle calmement, sans tambours ni tamtams. Sans points d'exclamation. Il le met tout doucement face à ses responsabilités de général assassin, de gras colon, de badaud new-yorkais abruti. Du coup, l'interprétation adopte un petit côté moralisateur, qui n'était, diable non ! pas dans l'intention de Céline lorsqu'il composa sa partition. Mais la musique du texte gagne toujours à la fin, plus forte que le clavier qui la joue. Fût-il des plus tempérés.

Stéphane BALCEROWIAK

• *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline.

Mise en scène : Rodolphe Dana / Collectif “Les Possédés”

Coréalisation : La Passerelle, scène nationale (Saint-Brieuc) / Théâtre du Champ au Roy, scène de territoire (Guingamp)

Reprise d'un spectacle créé en 2014 à Paris et joué les 3, 4 et 5 décembre 2019 au Théâtre du Champ au Roy de Guingamp, Côtes-d'Armor

In memoriam Michel Ragon

Michel Ragon (1924-2020) est décédé en février dernier. Ce libertaire autodidacte éprouvait une vive admiration pour Céline : « *Il m'intéresse à cause de son expression populaire, de son emploi de l'argot, de l'éclatement qu'il a fait de la langue convenue, de son retour à Rabelais qui m'est cher.* » Lors d'un voyage au Danemark, il tenta même de le rencontrer. En guise d'hommage, nous reproduisons cet article que ce grand critique et historien de l'art avait publié en 1990.

On a trop peu souvent rapproché l'œuvre de Dubuffet de celle de Louis-Ferdinand Céline. Or Dubuffet n'avait qu'une seule vraie admiration littéraire : Céline. Dans sa bibliothèque, tout Céline, dans l'édition blanche de Gallimard. *L'École des cadavres* a été si souvent relu que le livre est en miettes. Dans ses cahiers de *Notes de lecture*, il mentionne qu'il a relu, d'août à novembre 1982, *Mort à crédit* et *Nord*. En juillet 1984, quelques jours avant sa mort, sa dernière lecture sera pour Céline. Il reprend *Nord*, qu'il aime tant.

Ces lectures tardives de Céline sont des relectures. Car Dubuffet a toujours voué à Céline un véritable culte. Si bien, que lors de l'exil de Céline au Danemark, Gaston Gallimard et Jean Paulhan avaient demandé à Dubuffet de leur servir d'intermédiaire pour amener l'écrivain proscrit à signer un contrat d'édition. Dubuffet refusa de jouer ce rôle, mais proposa à Céline de l'aider matériellement. Comme Céline refusa, Dubuffet détourna le problème en lui achetant un manuscrit, dont il fit cadeau à un ami.

En 1950, lors du procès Céline à Paris, Jean Dubuffet s'empressa d'apporter son soutien à l'écrivain. Mais c'est seulement en 1952 que Dubuffet se rendit à Meudon et que les deux hommes se rencontrèrent pour la première fois. L'enthousiasme et même le dévouement que Dubuffet ne

cessa de porter à Céline (il lui servait de chauffeur, lui faisait ses courses, rapporte François Gibault dans sa biographie) ne fut guère payé de retour. Céline vint bien visiter Dubuffet dans son atelier de la rue Vaugirard mais n'y resta guère qu'un quart d'heure ; il fut aussi l'un des quatre seuls visiteurs qui répondirent à l'invitation de Dubuffet pour son exposition de quarante-huit tableaux, à Paris, en 1952. L'aspect monochrome de ces peintures, leur dénuement, leur pauvreté, leur obsession de l'identique, cette pâte terne et sans séduction, montrait des analogies évidentes avec l'écriture de Céline. Celui-ci n'a rien dit, rien écrit à propos de Dubuffet. Il existait bien une volumineuse correspondance entre les deux hommes, mais celle-ci a été détruite [hormis quelques lettres, *ndlr*] ¹.

En 1965, dans le numéro 6 des Cahiers de l'Herne consacré à Céline, Dubuffet a écrit sept superbes pages : « *Je tiens Céline pour un génial inventeur, un poète... d'ampleur considérable, pas seulement à mes yeux le plus important de notre temps, mais de plusieurs siècles qui forment les temps modernes, une des plus grandes charnières de l'histoire de l'écriture.* »

Rêvons de Dubuffet illustrant *Voyage au bout de la nuit*, ou plutôt d'une confrontation entre l'œuvre peinte et l'œuvre écrite de ces deux singuliers créateurs. Seulement, pour nous

consoler, une couverture, celle du *Voyage* (éd. Gallimard, collection "Folio", 1972) illustrée par le *Mur avec passant I*, de Dubuffet.

Michel RAGON

1. En avril 1953, Jean Dubuffet créa, en outre, un "Comité d'amateurs des écrits de Céline" afin de lui venir en aide. Céline demanda à Dubuffet et ses amis de renoncer à cette initiative.



George Steiner

...Autre disparu au début de cette année : George Steiner (1929-2020). Ce linguiste et essayiste renommé avait, lui aussi, une grande admiration pour l'écrivain : « Céline, avec Rabelais, est l'un des plus grands magiciens de la langue française. Il y a dans cet homme terrible des grandeurs poétiques d'invention. Il y a aussi une immense pitié humaine. »

En mai 2010, nous avons publié la traduction française d'un grand article qu'il avait écrit pour *Times Literary Supplement* à l'occasion de la parution de la correspondance dans la Pléiade¹. En voici un extrait : « À ce qu'on dit, Sartre, que Céline honnissait pour son opportunisme politique et sa philosophie de seconde main, Sartre qu'il éreinta dans *À l'agité du bocal*, aurait déclaré : "Un seul d'entre nous restera : Céline". Un jugement qu'on peut élargir un peu et valider, car c'est maintenant une banalité de le dire : deux grands *corpus* dominant le XX^e siècle, dans le domaine de la langue et de la sensibilité, celui de Proust et celui de Céline. (...) Contrairement à Flaubert ou à Proust, Céline ne visait pas à l'œuvre d'art en écrivant ses lettres. Il

les écrit comme il respire. Il y a une constante : c'est sa voix, argotique, rageuse, moqueuse, impérieuse, parfois étonnamment tendre. Comme le remarquent les éditeurs, la tendresse est surtout sensible dans ses lettres aux trois femmes les plus importantes de sa vie. Au long des 2000 pages de cet ensemble, un inventaire, à la fois fascinant et repoussant, des Travaux et des Jours de Céline.

Le dilemme est toujours là, aveuglant. Le D^r Destouches fut un médecin attentionné, dévoué aux plus pauvres, aux plus faibles de ses patients. Son amour des animaux, y compris des animaux errants, est devenu légendaire. Or chez Céline la haine des Juifs est monstrueuse. On peut trouver de vagues équivalents : le racisme de Wagner, le goût du voyeurisme sadique chez Proust, l'engagement d'Heidegger aux côtés des nazis, ou encore les mensonges de Sartre par déférence pour Staline et Mao. Le génie esthétique ou littéraire n'est pas une garantie d'humanité. Mais le cas Céline est différent. Voilà un écrivain d'une stature exceptionnelle, au rôle décisif dans l'histoire du roman moderne, qui vomit des tracts inhumains, dans un patois dont la vulgarité de rouspéteur, le contenu puéril, scatologique, rendent toute citation impossible. Conclure à quelque schizophrénie serait trop facile. La violence de *Voyage au bout de la nuit* et de *Nord* brasse parfois le même magma que *Bagatelles pour un massacre*. L'homme à l'infinie compassion est aussi celui qui appelle les tueurs. Quels souvenirs ont pu produire un tel amalgame ? "Je n'oublie pas. Mon délire part de là". Le cas Céline, est, je crois, unique. (Espérons-le). »

1. George Steiner, « Le Grand Macabre » (The constant voice of a pivotal writer in the history of the modern novel, who pours out inhuman tracts) », *The Times Literary Supplement* [Londres], n°5576, 12 février 2010. Traduction par Benoît Le Roux in *Le Bulletin célinien*, n° 319, mai 2010.

Jean Hérold-Paquis et Céline

Soixante-quinze ans après sa mort, Jean Hérold-Paquis a son biographe. Éditorialiste militaire à Radio-Paris, il fut condamné à mort en octobre 1945. En prison, il écrivit ses mémoires qui, dès après sa mort, furent publiés en feuilleton dans *Le Figaro* avant d'être repris en volume trois ans plus tard. Y attaquant Céline, « méprisé par ses amis et ses ennemis » [sic], il ne pouvait que susciter l'ire de celui-ci.

Comment Jean Hérold-Paquis a-t-il écrit ses mémoires ? Sur des carnets ou grâce à une machine à écrire qu'on lui aurait permis d'avoir dans sa cellule ? L'introduction, « en forme d'éditorial », signale un lieu et une date : « Fresnes, 1^{er} septembre 1945 » situe le jour des dernières lignes du livre.

Paquis aurait écrit son texte dans sa prison, du mois de juillet à la fin août. Deux mois d'écriture sans trace de brouillon ou de manuscrit. M^o Felici, son avocat commis d'office, a-t-il recueilli les carnets ou les pelures ? L'affaire ne traîne pas. Dès le 16 octobre, *Le Figaro* publie des extraits, et il continue ensuite jusqu'au 27.

« Jean Hérold-Paquis raconte. La Fin de Radio Paris » : première livraison. Paquis est mort le 11.

« NOUS NE SOMMES PAS DES DÉGONFLÉS »

« *Le Figaro*, note dans son journal Jean Galtier-Boissière, publie les souvenirs de Jean Hérold-Paquis sur l'exode des collabos vers l'Allemagne et les ultimes intrigues de Baden-Baden et Sigmaringen. Le drôle avait de la patte et la canine acérée. Il ne rate pas les petits copains qui proclamaient : "Nous ne sommes pas des dégonflés !" [allusion à l'équipe de l'hebdomadaire *Je suis partout* qui, en janvier 1944, avait tenu une réunion publique sur

ce thème, *ndlr*] On dit que ce reportage d'avant le poteau a été payé 400 000 francs, qui iront à sa future veuve et à son avocat¹. »

LE FIGARO

Les réactions ne tardent pas. « Ainsi trois jours après l'exécution de cet être abject², lit-on dans l'hebdomadaire *La Défense*, *Le Figaro* publie les mémoires du traître Paquis sur la dernière page de sa trahison. On ne saurait concevoir un désaveu plus cynique à l'œuvre de la justice. La prose de Paquis vivant n'aurait sans doute jamais obtenu une telle vedette dans un tel journal. Mais il a suffi de sa condamnation et de sa juste exécution pour que la direction du *Figaro* croie devoir promouvoir Paquis en leader... et d'annoncer la publication d'une série d'articles signés de lui ! [...] Un peu de pudeur, messieurs du *Figaro* ! Vous montrez peut-être un peu vite que tous les moyens sont bons pour attaquer et tenter de discréditer la répression, pour essayer de freiner le châtement des traîtres ou pour les réhabiliter aux yeux de vos lecteurs !³ »

Les articles arrivent jusqu'à Céline. « *Je reçois à l'instant les Figaros*, écrit-il à Marie Canavaggia. *Le malheureux n'a pu résister au [fielleux, add.] plaisir de me citer à propos de bottes... Je n'ai jamais rien été faire avec Radio Paris [ou Radio*

Allemagne ! add] ni de près ni de loin ni avec aucun journal d'ailleurs écrit ou parlé, de ma vie. Le fait semble tellement invraisemblable que l'on m'en suppose, invente, imagine à toute force ! c'est une rage ! Tout ce reportage est bien médiocre et laborieux et crabogène... Je voudrais bien lire la suite, la fin hélas on la connaît⁴. »

LE DINGUE DU MICRO

Les jours suivants, Louis-Ferdinand, docteur Destouches, attend. Puis il lit. « *Mardi*, reprend-il. *Je reçois à l'instant la fin des Paquis... Évidemment le bougre m'a toujours détesté et était jaloux comme tous. Il a été me chercher là une noise idiote. Il déconne encore dans la mort même.* » Mais Céline ne lâche plus ces papiers : « *J'ai fait à Sigmaringen de la médecine dans des conditions que je crois très héroïques – il y a mille témoins – (ceux de Paquis) sauf les chiens enragés comme lui. D'ailleurs il n'était pas là, il était au lac de Constance à se saouler et jouer aux cartes. Ragots de petit fou de micro, furieux après vingt tentatives pour sauver sa peau d'avoir fini par perdre. Idiot en tout – [...]* ». Le 12 mars 1946, Céline écrit à Lucette⁵ : « *Je suis sûr que Hérolde-Paquis n'avait jamais lu Les beaux draps. Il m'a accusé en crevant de les avoir reniés ! Qu'en savait-il ? Ni A ni Z ! Tout est ainsi dans cet horrible domaine des fous !*⁶ »

Céline domine contre Paquis qui, dans son texte, a osé l'attaquer. Mais qu'avait dit de si énorme le dingue du micro pour que Louis-Ferdinand se mette dans cet état ? Paquis avait donné sa version du Dr Destouches pour le Danemark.

« Ce fut dans cette atmosphère que j'appris la fuite de L.-F. Céline, racontait-il. Réfugié à Sigmaringen, Céline avait vu la défaite allemande, après l'échec des Ardennes. Dès lors, il s'était renié. Il racontait que *L'école des cadavres, Bagatelles pour un massacre, Les*

beaux draps, n'étaient que des notes personnelles qu'il ne voulait pas livrer au public, mais que Denoël lui avait littéralement arraché les pages manuscrites de ses trois bouquins. Oui, L.-F. Céline, porté au pinacle par les propres ténors de la Collaboration, Céline, pour une lettre duquel *Je suis partout* ouvrait sa première page, Céline, le dieu des anti-juifs, le messie de l'ordre nouveau, Céline que son torrentiel langage avait imposé à la foule, Céline qui était "le prophète", "l'Évangile", tout en un mot, Céline désavouait l'auteur de *Bagatelles pour un massacre, L'école des cadavres et Les beaux draps*. Ces trois livres, il les jetait au feu de sa lâcheté ; ces trois livres, il les méprisait, les repoussait du pied. Céline faisait lui-même, dans cette ville allemande, devant quelques milliers de Français, le "Voyage au bout de la honte". Puis un jour, il disparut⁷. »

Renégat, et voyageur sans honneur. Céline n'était donc rien. Et surtout pas l'antisémite qu'il prétendait être. Il avait donc menti, trompé son monde. Paquis lui jetait sa bile à la figure. Le grand Céline n'était qu'un petit bluffeur. Après cet affront, l'autre ne le lâche pas. Destouches a accusé le coup. « *Il a fallu qu'il me salisse encore outre-tombe !* écrit-il. *De telle rage ! Démence ! Je n'y suis pour rien. Ce sont les faits. Il n'a jamais été à Sigmaringen. Il n'a jamais su ce qu'il s'y passait. Il a vécu enfermé huit mois dans l'île de Mainau. Or j'ai été médecin à Sigmaringen, cela se remarque. Mémoire pour mémoire !* »

« *Dans les très vieilles chroniques on appelle les guerres autrement : voyages des peuples...* » écrira Céline dans *Nord*⁹. Alors voyage pour voyage ! À Sigmaringen, puis dans le royaume du Danemark. Paquis aura un autre voyage : « J'ai eu un ciel souvent nostalgique, dira-t-il, et la radio parisienne n'avait sans

doute pas de meilleurs auditeurs que moi¹⁰. » Le lundi 9 juillet [1945], raconte-t-il, j'étais à Paris. Le périple était terminé. L'aventure politique entrerait dans sa conclusion¹¹. »

Fin du voyage de Paquis !

Yves POURCHER

© Yves POURCHER, *Le radio-traître. Jean Hérold-Paquis, la voix de la Collaboration*, Alma Éditeur, 2019, 463 p. (24 €)

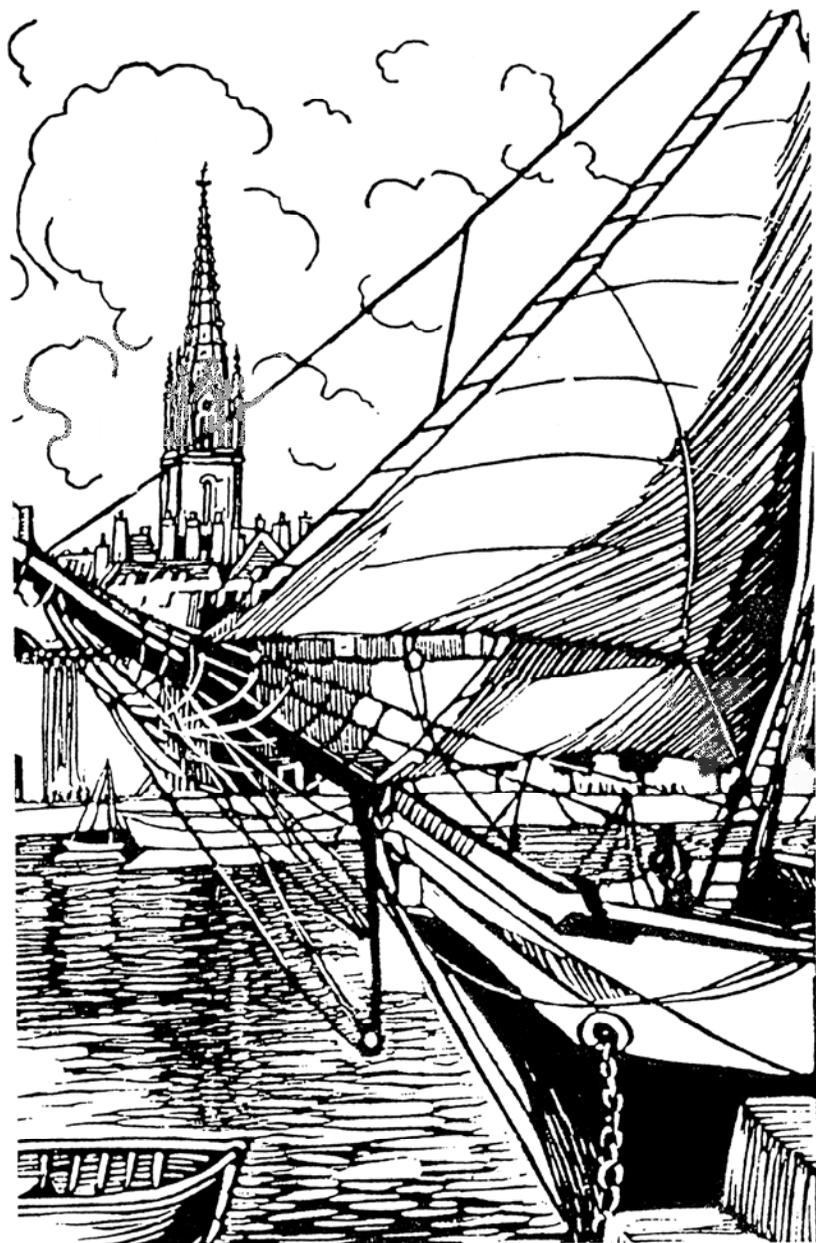
1. Jean Galtier-Boissière, *Journal, 1940-1950*, Quai Voltaire, 1992, p. 540.
2. Ils font erreur sur le nombre de jours.
3. *La Défense*, 26 octobre 1945, organe du Secours populaire de France, « Chronique du palais ».
4. *Lettres*, Gallimard, coll. "Bibliothèque de la Pléiade", 2009, p. 780. À Marie Canavaggia, le lundi [29 et 30 octobre 1945].
5. Il s'agit bien entendu de sa femme, Lucette Destouches.
6. *Ibid.*, pp. 812-813, lettre à Lucette Destouches, sous couvert de l'avocat Erik V. Hansen, mardi 12 mars 1946.
7. Jean Hérold-Paquis, *Des illusions... Désillusions !*, Éd. Bourgoin, 1948, pp. 125-126.
8. David Alliot (éd.), *D'un Céline l'autre*, Robert Laffont, 2011, p. 759 (*Le Bulletin célinien*, n° 62, octobre 1987).
9. *Nord*, Gallimard, 1960, p. 21.
10. Jean Hérold-Paquis, *Des illusions... Désillusions !*, *op. cit.*, pp. 85-86.
11. *Ibid.*, p. 171.



André Suarès

Tombé dans l'oubli, André Suarès (1868-1948) était pourtant l'une des figures majeures des lettres françaises de la première moitié du XX^e siècle. De l'œuvre prolifique de cet ancien pilier de la NRF, seul son *Voyage du Condottière* a réellement survécu. Pour réparer l'injustice, Stéphane Barsacq vient d'exhumer un ensemble d'articles et de textes jusqu'ici disparus et qui témoignent de l'exceptionnelle étendue critique de cet auteur. Parmi ces textes, une étonnante lettre à la comtesse Murat qui n'avait pas aimé *Voyage au bout de la nuit* qui venait de paraître : « Il n'y a pas de vice à le soutenir. Détestez son livre si vous voulez. Bouchez-vous le nez. Révoltez-vous. Après quoi, vous devrez reconnaître une force rare. (...) C'est un livre chrétien, sans art, barbare. Mais il est plein ou infecté, comme il vous plaira, de charité. Elle perce partout. (...) Je suis sûr que Céline aime les pauvres, les infortunés, les déçus. Il les fait parler et il en parle, en ricanant. Il aspire pourtant à leur découvrir un idéal qui pût être le sien. Avec toutes ses laideurs, ses ignominies et les excès du parti pris de ne voir partout que l'abomination de la misère et son ordure, je ne sais pas de roman, depuis dix ans, qui ait le prix de celui-là. Et, vous savez, l'imagination de Céline n'est pas médiocre : les chapitres de la vie en Afrique et du séjour aux États-Unis sont d'une horreur étonnante. Céline est un barbare, soit ; mais combien il a plus de sève et de valeur que tous nos professeurs, nos académiciens et nos ravaudeurs de talent. Je ne serais pas surpris qu'il fût flamand : il a parfois la touche à la Breughel et la Lucas de Leyde, ces maîtres du cauchemar réaliste. »

• André SUARÈS, *Miroir du temps* (Éd. établie par Stéphane Barsacq), Bartillat, 2019, 355 p. (25 €)



« La Grand'Porte de Saint-Malo »
Bois gravé de Daniel Derveaux

Henri Soutif

ou le double jeu d'un témoin à charge

Les témoins à charge au procès constamment intenté à Céline sont-ils fiables ? Dans cet article très documenté, Éric Mazet démontre le contraire. Du moins quant à la personnalité de Henri Soutif dont de prétendus historiens utilisent le témoignage pour accréditer l'idée que l'écrivain était un vil délateur. Il apparaît que c'est plutôt le comportement de ce policier pendant l'Occupation qu'il convient de mettre en question.

Dans *Céline, la race, le Juif* (Fayard, 2017) du couple Annick Duraffour et Pierre-André Taguieff, on lit page 323 :

« Le 4 septembre 1943, à Quimper, Yann Brickler est abattu par la Résistance ¹. Il était responsable du Parti national breton (PNB) de Quimper et administrateur avec Olier Mordrel, son cousin, de l'organe du PNB, *Stur*. Connu pour ses relations avec la Kommandantur, il dénonçait des patriotes anglophiles, communistes... à la Propagandastaffel. Selon le rapport de M. Soutif, commissaire de police et chef du service de renseignements généraux de Quimper – qui avait un informateur au sein du SD de la ville –, c'est sur une information donnée par Céline à Karl Epting que la Sipo recherchait un militant communiste. L'information transmise par Céline selon laquelle le responsable recherché est "à Scaër" a d'autant plus de chance d'intéresser le SD que Yann Brickler fait partie de ses informateurs en Bretagne, et qu'il avait été un des fondateurs du parti autonomiste breton auxquels était lié Yann Brickler depuis l'avant-guerre ».

Une note 312, nous envoie page 903, à propos d'un rapport du 8 novembre 1943, n° 3180/DI reproduit par Gaël Richard dans *Le procès de Céline*, pp. 72-74.

« Pour les détails de cette affaire et le quiproquo induit par l'information orale, voir p. 73 ; Gaël Richard, *La Bretagne de L.-F. Céline*, Du Lérot,

2013, pp. 451-459. »

Dans *Figaro/Vox* du 14 décembre 2018 : P-A.Taguieff reprend sa litanie :

« Le rapport du 8 novembre 1943 du commissaire de police Soutif, chef du service des Renseignements généraux de Quimper, montre que Céline ne répugnait pas au rôle d'indicateur : c'est, par exemple, sur l'information qu'il donne à Karl Epting, son admirateur qui dirige l'Institut allemand, que la police allemande recherche un résistant en Bretagne. »

Résumé ainsi, tout devient clair et Céline un salaud.

J'ouvre tout de même *Le procès de Céline*, de Gaël Richard, pp. 72-74, et je lis le rapport confidentiel n° 3180/DI daté du 8 novembre 1943 à Quimper portant sur "l'affaire Brickler", signé Soutif, adressé « à M. le Préfet, M. le Directeur des R.G. à Vichy, M. le Commissaire Divisionnaire, et au chef du Service Régional de R.G. à Rennes ». Rien que ça ! Mais rien de très nouveau. Dans le troisième tome de sa biographie (datant de 1981), page 194, François Gibault avait résumé ce rapport qui était parvenu au juge d'instruction Alexis Zousmann (non cité par Duraffour-Taguieff). Lequel n'avait pas jugé sérieux. Pourtant ce magistrat, juif et franc-maçon, né en 1908 à Odessa, assistant du juge Vallée, chargé

du dossier Rebatet et de l’Affaire du Commissariat aux Questions Juives ainsi que du procès de *Je suis partout*, aurait eu quelques raisons pour faire feu de tout bois contre Céline.

Que dit Soutif ? Beaucoup de choses entendues et pas grand chose de précis : « La police allemande de sûreté recherche actuellement un nommé ASKERRE ou ASQUERRE, militant communiste sur lequel elle n’a pas d’autres indications d’état-civil, mais qu’elle croit être l’un des assassins de M. Yann BRICLER, tué à Quimper le 4 septembre dernier par des terroristes. (...) J’ai appris par une indiscrétion que cette information vient de l’écrivain Louis-Ferdinand CÉLINE, auteur connu pour son antisémitisme qui, au cours d’une récente conversation à Paris avec le Directeur de l’Institut Allemand [Karl Epting, *ndlr*] lui déclarait qu’il rentrait de Bretagne et qu’il avait appris que l’assassin de M. BRICLER était à SCAËR (Quimperlé, Finistère). (...) Les services de police soupçonnent fortement un jeune communiste originaire de cette bourgade d’être l’auteur de l’assassinat BRICLER. Il s’agit du nommé KERSULEC François. (...) M. CÉLINE aura donc dit à son interlocuteur : – l’assassin de M. BRICLER est à SCAËR ! Et ce dernier aura compris : “est ASQUERRE”. Contrairement à ce qu’il a déclaré, M. le Docteur Destouches n’est d’ailleurs pas venu récemment à Quimper et c’est un ami chez qui il devait descendre qui l’a renseigné par lettre [note 4 de G. Richard : “Cet ami pourrait être Jacques Mourlet qui a accueilli Céline à Quimper durant l’occupation”]. J’ajoute que cet écrivain qui a tenté dernièrement dans l’hebdomadaire *Je Suis Partout* de se laver de l’accusation de collaborationnisme dans un style dont on a reconnu la verve coutumière n’a pas du tout l’intention de venir dans la région actuellement. Dans sa dernière lettre à l’ami qui devait le recevoir, il aurait déclaré : “On tue trop bien à Quimper, je remets mon voyage à plus tard !” »

Quel méli-mélo de la part d’un grand policier ! [Gaël Richard ajoute en note 7 : « Dans une lettre datée de Saint-Malo, le 6 septembre 1943, Céline écrit à Jacques

Mourlet : “*Les enfants ! on ne tue pas seulement à Quimper j’espère ! On envoie aussi des patates De tout ! (...) Je viendrai peut-être à Quimper en octobre.* ». (L’Année Céline 2009, p. 54) »

Ainsi les lettres de Céline à Jacques Mourlet, commerçant en vins, résistant (il sera médaillé), étaient lues par Soutif ? Étonnant ! Jacques Mourlet, dénoncé et arrêté en juin 1944 par les Allemands, emprisonné à Quimper, n’échappa à la déportation que grâce à la Libération. Georges Arzel, inspecteur de l’Enregistrement et des Domaines, autre résistant, médaillé lui aussi, également connaissance de Céline se souvenait d’une brève rencontre avec celui-ci à Quimper en 1942 ou 1943, accompagné de Mourlet et de Tuset, Céline se déclarant prêt à tuer le premier Boche venu. Duraffour-Taguieff ne nous disent rien de l’appartenance à la Résistance intérieure de ces amis de Céline qui n’ignorait pas leurs activités. Quant à François Kersulec, comme l’écrit Gaël Richard, les propos rapportés par Céline ne semblent pas avoir porté préjudice à ce résistant de Scaër ; il était déjà recherché comme communiste par la police française bien avant « l’indication » de Céline. C’est à Scaër que sera décidé l’exécution de l’abbé Perrot en décembre 1943. Comme le remarque encore Gaël Richard, l’information obtenue « par une indiscrétion » fut jugée si suspecte qu’elle ne fut pas retenue à charge par le Parquet. Un point d’exclamation au crayon, dans la marge du rapport, fut le seul commentaire porté par le magistrat chargé du dossier. Les nouveaux petits juges sont plus animés d’un zèle vengeur que les magistrats de l’époque et tiennent pour vérité sulfureuse le moindre écho sujet à caution.

Car enfin, cette histoire est pleine de trous. Un ami, on ne sait qui, aurait parlé à Céline du lieu où se serait caché un vengeur ou du nom d’un quartier portant le même nom et dont le vengeur

soupçonné serait originaire. Et Céline, qui devient anticollaborationniste, en aurait parlé à Karl Epting qui en aurait fait part à un indiscret qui aurait averti Soutif de cette information... Que de ricochets sur l'eau de l'Odette ! Comme preuve de trahison, d'intelligence avec l'ennemi, de délation, de collaboration ou d'appartenance à un service allemand, il y a mieux ! Encore une « dénonciation » de Céline, sans nom, sans personne, sans effet, sans rien.

En 1943, rien de certain quant à un séjour de Céline à Quimper. Une lettre à Jacques Mourlet datant d'avant le 14 mars (*L'Année Céline 2009*, p. 50) montre que Céline s'attend à un débarquement anglais et n'ignore rien des activités de son ami dans la résistance : « *Nous partirons le 18 pour St Malo où je dois passer voir mon logement si possible. Il peut être déjà occupé par les libérateurs ! Affreux ! Moi je vais commencer à me plaindre. Après quelques jours Quimper et puis Londres [où] retrouver larges, tommies dammes strolleys on the Serpentinaïne !... Alors le bonheur ! Shall we go togethaer !* » Le 14 mars, Céline est à Saint-Malo, passe en coup de vent à Rennes le 23, est à Paris le 25 pour demander un congé médical de trois mois, déjeune le 23 avril chez Paul Morand avec Ernst Jünger et Benoist-Méchin. En mai, Hermann Bickler passe sous les ordres de Knochen, 76 avenue Foch ². Le 5 mai, Céline déjeune chez Paul Morand avec Gerhard Heller, Jean Jardin et Josée Laval. Le 22 mai, il écrit à Mourlet (*L'Année Céline*, 2009, p. 52) : « *On va arriver à Quimper en plein tommies. Je vais être obligé de consulter Mondain pour le mal de tête. J'en crève* ». Le 12 juin, il passe par Rennes pour obtenir de l'adjutant Hans Grimm, chef de la section VI du SD de Rennes, contre un exemplaire sur papier Japon de *Mort à crédit*, l'autorisation de gagner Saint-Malo. Hans Grimm, protestant de 45 ans, professeur dans le civil, parlant

parfaitement le français, en poste à Rennes depuis 1942, était un des personnages les plus influents du SD. Il surveillait les autonomistes bretons, recevait les indicateurs français et payait les dénonciateurs. Interrogé à la Libération, Hans Grimm, autre témoin à charge dont Taguieff fait grand cas, soupçonnera Céline d'avoir été un agent du SD, sans avancer le moindre argument précis.

Via Olier Mordrel et surtout sa secrétaire Suzanne Le Léannec, Hans Grimm aurait reçu Céline à l'automne 1942, recommandé par Helmut Knochen, commandant du SD [Sicherheitsdienst] et du SIPO [Sicherheitspolizei] à Paris. Hans Grimm prend alors Céline pour un agent du S.D. et lui accorde un laissez-passer pour Saint-Malo. Pour Knochen, interrogé en 1947, Céline « *recommandé par l'Ambassade d'Allemagne, fit partie des 45 agents de l'ennemi, fut un indicateur du SIPO-SD pour les questions juives, persécuta les Juifs et des médecins concurrents, donna des conférences, et fut invité à Berlin en 1942* ». Là encore, Céline fait partie des listes données par les Allemands, sans précision, ne pouvant qu'être un collaborateur actif à la suite de ses écrits antisémites. Par contre, Knochen sait être beaucoup plus précis lorsqu'il évoque Puysegur, Boussac, Mercier ou Fonck.

« SOURNOIS ET MENTEUR COMME UNE DOUZAINÉ DE SOUTIENS-GORGE » (Mort à crédit)

Qui était ce Soutif ? Gaël Richard, pourtant fin limier, un champion biographe, n'en dit à peu près rien. Taguieff, grand chercheur du CNRS, co-auteur du pavé qu'on sait, et qui fait grand cas du document Soutif, consacre deux lignes à la moralité de ce témoin :

« Commissaire de police et chef du service de renseignements généraux de Quimper – qui avait un informateur au sein du SD de la ville ».

C'est un peu court. Surtout pour un témoin à charge, en quelque sorte, qui dès le 8 novembre 1943, énonce que Céline « *a tenté dernièrement dans l'hebdomadaire Je Suis Partout de se laver de l'accusation de collaborationnisme* ». Bref, Soutif, au Préfet, au directeur des R.G. de Vichy, au Commissaire divisionnaire, et au Chef du Service Régional des R.G. de Rennes, organismes collaborateurs, dénonce Céline pour propos défaitistes et injures envers la Collaboration, ce qui pouvait entraîner de graves conséquences. Et ceci à partir d'une lettre (et non d'un article) publié dans *Je suis partout* du 29 octobre 1943 (*Cahier Céline* 7, pp. 189-191) où Céline, s'adressant aux speakers de la B.B.C., s'exclame : « *À quand la liste intégrale et nominative de tous ceux qui ont gagné quelque chose avec les Allemands ? La voilà la vraie liste des collaborateurs efficients. Pas les idéalistes et spéculateurs en pensées gratuites. Qu'on nous foute la paix avec les traîtres. TRAÎTRES alors D'ABORD, tous ceux qui ont gagné un centime avec les Allemands ! (...)* Je comprends la discrétion de la B.B.C. Elle sait parfaitement que ces merdeux forment la majorité de ses écouteurs. » Soutif, pouvait se sentir visé, car, lui, était payé. Et des archives l'attestent.

Dans *Clandestins de l'Iroise* ³, on découvre le rôle tenu par le commissaire Soutif, selon lui-même, et quelques-uns de ses proches...

Pour ses premiers juges, en 1945, il rédigera ainsi son *curriculum vitae* :

« Soutif Henri, Jean, Prudent. Né le 27 mars 1913, Français, commissaire de police, marié, 3 enfants. Dernier domicile légal, 8 avenue de la gare, Quimper. Dernière adresse de fait : 5, rue Pipien à Longjumeau. Études: Bachelier B. Philosophie, académie de Besançon. Licencié en droit, Faculté de droit de Paris. Titulaire de la partie commune aux licences de lettres, Académie de Paris (mention Anglais). Stage d'une année scolaire en qualité de lecteur au

Liverpool Institute. Connaissances linguistiques : anglais-allemand. Fonctions ou emplois : reçu avec numéro 1 au concours du Commissariat de la Police Nationale en décembre 1936. Nommé le 16 avril 1937 commissaire de police à Héricourt (Haute-Saône). Nommé en 1938 à la Brigade Régionale de Police mobile à Rennes. Mobilisé en 1939. Réintégré dans la police en 1940 au même poste. Nommé le 1^{er} juillet 1942 commissaire, Chef du service des Renseignements généraux à Quimper. Révoqué par arrêté de l'Obersturmfürher Joseph Darnand le 6 juillet 1944. Aucune condamnation. »

Là s'arrête son *curriculum vitae*. Il omet de dire qu'en 1939, il avait adhéré à la SPAC, la « Section Police Anti-Communiste », à Rennes. Mais ce ne sera pas le seul oubli.

Il ne dit rien sur la période 1942-1944. On en apprend plus dans le Maitron, en pointant le nom d'Eugène Lebris (arrêté par Soutif le 27 septembre 1942, puis livré aux Allemands) ; le nom de François Harré (interrogé par Soutif et « suicidé » dans sa cellule de la prison de Mesgloaguen de Quimper en octobre 1942) ; le nom de Louis Lagadic (arrêté par Soutif le 16 octobre 1942, livré aux Allemands et fusillé en 1944).

Dans la traque aux communistes ou gaullistes de Quimper et de ses environs, Soutif était dirigé par un certain Roth, chef de l'*Aussenkommando* de Quimper, De Quimper, le 12 août 1942, Soutif écrit le rapport suivant au préfet du Finistère ⁴:

« J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit : "J'ai été convoqué ce matin au Aussenkommando de la Sicherheits Polizei où le Chef de ce service allemand m'a mis au courant des faits suivants : le Chef du Poste de Douane allemand de Léchiagat a reçu d'un informateur une déclaration aux termes de laquelle il existerait à Léchiagat un "Centre de Résistance" composé d'individus ayant appartenu au parti communiste ou ayant des sympathies pour le communisme ou le

gaullisme. Ces derniers auraient constitué un dépôt d'armes. Des réunions auraient lieu, des tracts seraient confectionnés et distribués. Voici la liste des personnes soupçonnées d'appartenir à cette organisation. » [suivent une dizaine de noms et d'adresses].

Le 7 décembre 1944, des résistants de Léchiagat témoignèrent auprès du préfet : « Le mercredi 19 août 1942, le petit port de pêche de Léchiagat était en état de siège. Toutes les issues principales étaient gardées par des pelotons de soldats allemands. Un déploiement de forces importantes et la présence d'une voiture cellulaire laissaient prévoir de nombreuses arrestations. Des officiers et soldats allemands, des gendarmes de Quimper et des brigades environnantes, des policiers civils dont les inspecteurs de la sûreté Soutif et Marchand pendant plusieurs heures perquisitionnèrent aux domiciles des personnes ci-dessous. » [suivent une dizaine de noms et d'adresses de gens et de familles qu'on ne reverra plus].

Le 24 octobre 1942, Soutif écrivait au Préfet du Finistère à Quimper : « J'ai procédé, depuis le 27 septembre dernier, dans le département du Finistère, à une enquête dans les milieux terroristes, communistes, gaullistes, qui a abouti à l'arrestation de cinquante individus. L'ensemble de ces opérations permettait de connaître l'organisation terroriste dans la Région de l'ouest et on apprenait ainsi l'existence dans cette région d'une formation de l' "Organisation Secrète" (OS) du Parti communiste chargée de perpétrer des attentats et des sabotages à l'aide d'explosifs volés ou fournis par la Grande-Bretagne. (...) L'enquête a révélé l'existence, parallèlement aux organisations de jeunesse communiste, d'une formation du "Front National" dont l'existence ne s'est guère manifestée qu'à Quimper. En outre, on a vu que, sous l'inspiration de Quiniou, un groupe s'intitulant "Groupe Paul Colette" s'était organisé dans cette ville. (...) Cette affaire a permis de décapiter sur notre territoire, une vaste entreprise spécialisée dans les menées anti-

nationales à Quimper, à Lorient, à Brest, à Nantes, de nombreuses arrestations ont été opérées et des stocks importants d'armes et d'explosifs découverts et saisis. En outre, une importante moisson de renseignements a été faite pour l'avenir. Il n'y a pas de doute que cette affaire ait portée à l'appareil clandestin du parti communiste illégal un coup dont il aura peine à se remettre dans la région. D'ores et déjà, un grand nombre de militants sont identifiés et d'autres arrestations suivront. »

L'activité de Soutif n'a pas diminué en 1943 et 1944. Dans son dossier remis au procureur de la République à Quimper, parmi 59 documents on trouvera encore :

- Une lettre en date du 20 septembre 1942 pour dénonciation de 4 personnalités politiques ;
- Une lettre du 6 octobre 1942 de Soutif au « Kommandant de la Feldkommandantur à Quimper pour libération de prisonniers de guerre comme suite à ses hauts faits et des collaborateurs contre la résistance française ;
- Une note du 15 janvier 1943 de Soutif à la Feldkommandantur pour libération de prisonniers de guerre en récompense de services rendus aux Allemands ;
- Une lettre de Soutif au préfet du Finistère, à tous les services vichystes et à la Gestapo de Quimper en date du 2 septembre 1943 relatives aux réfractaires du bois de Quéinnec ;
- Un rapport de Soutif sur le gaullisme et de dénonciation des dirigeants du gaullisme comprenant 9 pages ;
- Un rapport du 15 novembre 1943 sur dénonciation d'hébergement de patriotes ;
- Une copie en allemand d'une demande de libération de prisonniers de guerre par mesure de récompense (deux pages) en faveur de Soutif ;
- Un rapport de Soutif à Bettger, chef du *Aussenkommando* de Quimper (2 pages).

Inattendu : le 23 mars 1944, le B.C.R.A (Bureau Central de Renseignement et d'Action de

QUIMPER le 8 Novembre 1943 7

R a p p o r t

CONFIDENTIEL 7

Objet : affaire BRICLER.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit :

La police allemande de sûreté recherche actuellement un nommé ASKERRE ou ASQUERRE, militant communiste sur lequel elle n'a pas d'autres indications d'état-civil, mais qu'elle croit être l'un des assassins de M. Yann BRICLER, tué à Quimper le 4 Septembre dernier par des terroristes.

Samedi dernier, un fonctionnaire de la Sipo de Quimper est venu me demander si mon service connaissait cet individu. Après recherches au fichier, je lui ai répondu par la négative, mais j'ai ajouté que, vu l'importance de l'affaire, il serait opportun de faire des recherches au fichier régional de la police de sûreté à Rennes.

Or, j'ai appris par une indiscrétion que cette information vient de l'écrivain Louis-Ferdinand CELINE, auteur connu pour son antisémitisme qui, au cours d'une récente conversation à Paris avec le Directeur de l'Institut Allemand lui déclarait qu'il rentrait de Bretagne et qu'il avait appris que l'assassin de M. BRICLER était à SCAER (Finistère).

SCAER est une commune de l'ancien arrondissement de Quimper connue dès le temps de paix pour l'importance de son mouvement communiste local. En outre, les services de police soupçonnent fortement un jeune communiste originaire de cette bourgade d'être l'auteur de l'assassinat BRICLER. Il s'agit du nommé KERSULEC François, objet de nombreux rapports de mon service.

....

la France Libre) rédige ce rapport sur Soutif : « L'intéressé a été signalé par le M.U.R. comme particulièrement favorable aux organisations de résistance de Bretagne. Or, d'après une information de source sûre, Soutif est le seul commissaire des renseignements généraux de cette région qui ait la confiance totale du commissaire divisionnaire Morellon, dont l'attitude hostile est bien connue. Grâce à ce dernier, Soutif, qui a fait partie de la franc-maçonnerie, a obtenu 2.000,00 F par mois des fonds secrets destinés à un individu qu'il a fait entrer dans un mouvement de Résistance pour lui servir d'indicateur. Ce fonctionnaire a signalé un grand nombre des organisations de résistance et en particulier le sénateur Le Gorgeu, ancien maire de Brest et le général de Penfentenyo de Kerverigen. Le courrier intercepté par Audrey, commissaire des R G de Vannes, a permis à celui-ci de faire prévenir ces deux personnalités qui se sont enfuies de leurs demeures. »

Les troupes alliées s'approchant de Quimper, Soutif gagne Paris. À partir du 4 août 1944, et l'avancée d'une colonne FFI-FTP dans Quimper, les accrochages se sont multipliés. La Préfecture est incendiée. Les Allemands se retirent, perdant une cinquantaine d'hommes. Quimper est libéré le 8 août.

SOUTIF ET PETIOT

Depuis le 11 mars 1944, la police recherche à Paris un certain D' Petiot, propriétaire d'une maison où l'on a découvert un charnier. En août 1944, Paris est libéré. Le commissaire Georges Massu, qui était chargé de l'enquête, est condamné pour collaboration et c'est "un résistant", le capitaine Simonin (pseudonyme d'Henri Soutif), qui reprend l'investigation. Le 19 septembre 1944, Jacques Yonnet ⁵, lieutenant à la DGER (Direction générale d'études et de recherches, nouveaux services spéciaux du Gouvernement provisoire), publie dans le journal *Résistance* un article provocateur intitulé

« Petiot, soldat du Reich » l'accusant de meurtres et de diverses tares. Vexé, Petiot, alors engagé dans les F.F.I. sous le nom de Capitaine Valéry, utilise son droit de réponse et adresse au journal une lettre manuscrite. Les commissaires de la D.G.E.R. comparent son écriture à celle des officiers F.F.I. parisiens. Le capitaine Simonin, commissaire de la D.G.E.R., démasque Petiot et l'arrête le 31 octobre 1944 à la station de métro Saint-Mandé-Tourelle. C'est la gloire sous pseudonyme.

Mais dans les locaux de l'avenue Foch, le capitaine Pierre Dréau ⁶, commandant le Bureau de la Sécurité Militaire de Quimper, poussera une porte sur laquelle était écrit : « Capitaine Simonin ». Il la refermera bien vite pour éviter que l'un de ses accompagnateurs ne procédât à une exécution sommaire : il avait vu Soutif à son bureau... Simonin était son nom d'emprunt.

ARRESTATION ET ÉVASION

Les « comités de libération et amicales de Maquisards du Finistère » adressent une lettre de protestation au général Allard, commandant la XI^e Région Militaire. Une délégation conduite par le colonel Berthaud, chef des F.F.I. du Finistère, du lieutenant-colonel Chevalier, du commandant André, du capitaine Harel et du capitaine Dréau se rendra plus tard à Paris pour « réclamer l'arrestation Soutif et de ses acolytes pour les crimes contre la résistance »

Le 2 décembre 1944, Soutif est convoqué à Quimper – appelé par le commandant Le Floch, du 2^e bureau, et par le substitut du procureur de la République, M. Macé –, pour donner des éclaircissements sur sa conduite pendant l'Occupation...

Le Capitaine Dréau, le 26 janvier 1945, relate les faits suivants :

« Le commandant Le Floch me présente Soutif . (...) Après un rapide examen du dossier Soutif, je décide l'arrestation immédiate de celui-ci et je

demande au Préfet, sur présentation du dossier d'opérer rapidement cette arrestation. Soutif est enfermé à la prison de Saint-Charles à Quimper. Le dossier Soutif présente des affaires d'une importance capitale pour nos services du point de vue C.E., mais Soutif, interrogé par moi et le lieutenant Branchoux ⁷, refuse de parler en dehors du juge d'instruction et assisté de son avocat.

Le mardi 17 janvier 1945, vers 16 h, Soutif est ramené de la prison Saint-Charles au cabinet du juge d'instruction pour y être entendu par le juge, sous la garde d'un agent de la paix. En cours de route, Soutif déclare à cet agent : "Je vais sortir bientôt de prison et je prendrai le pouvoir, puis je mettrai en prison ceux qui m'ont fait arrêter".

Après l'interrogatoire de Soutif par le juge Sultana, vers 18 h se présente au cabinet du juge, le lieutenant Henry de la D.S.M. de Paris, porteur d'un ordre de mission émanant de cet organisme. Sur présentation de cet ordre de mission, le lieutenant Henry demande au juge Sultana de lui laisser la garde de Soutif qu'il va conduire au B.S.M. de Quimper pour interrogatoire et de là, à la prison Saint-Charles. Sur la foi de ces déclarations, le juge remet Soutif au lieutenant Henry qui, au lieu de faire ce que promis, ramène Soutif à Paris et lui donne toute liberté ».

Vers 20 h, le commissariat de police de Quimper me demande si Soutif est toujours au B.S.M. La prison Saint-Charles demande si Soutif ne rentre pas, car il est parti depuis longtemps. J'apprends ainsi que Soutif est en fuite... Au cours de cette entrevue avec le colonel Chrétien, cet officier supérieur nous a avoué avoir envoyé à Quimper le lieutenant Henri avec une voiture pour prendre Soutif qui devait être remis en liberté selon un coup de téléphone qu'il aurait reçu de Quimper. »

Dans le dossier on trouve :

– télégramme du BSN de Rennes au capitaine Pierre Dréau : "Vous demande de fournir de toute urgence motifs exacts arrestation Soutif. Stop. Source des accusations. Stop. Renseignements demandés par direction Paris. C.T. ".

– « B.S.M. Quimper à colonel Chrétien 2, Bd Suchet, Paris 16^e. Soutif arrêté par nos soins pour activité anti-gaulliste acharnée. Stop. Pour destruction systématique éléments résistance dont nombreux morts. Quantité déportés. Stop. Pour demandes réitérées aux Allemands récompenses pour ces destructions. Stop. Preuves fournies par propres dossiers services Soutif. Signé Dréau ».

Soutif avait des protecteurs haut placés, comme le montre le télégramme du colonel Chrétien à Moinet, S.M. Rennes du 30 décembre 1944 :

« Demander à Général commandant Région intervenir pour que Dréau dont activité désordonnée Quimper présente graves inconvénients soit affecté autre région et hors service. Signé Chrétien ».

Le colonel Chrétien était l'ancien chef du contre-espionnage giraudiste à Alger qui prit une part active au débarquement en Corse.

De Rennes, le 4 janvier 1945, une note pour "Confidentiel Personnel Officiers" arrive à Quimper :

« Un ordre arrivant de Paris prescrit que le capitaine Dréau recevra incessamment une autre affectation. En conséquence, dès réception de la présente note, le lieutenant Branchoux prendra le commandement du poste et le capitaine Dréau attendra sa nouvelle affectation. Le capitaine Moinet Cdt le B.S.M. »

DÉCLARATION DU COMMANDANT BRANCHOUX

« Quimper, le 21 janvier 1945. Pendant mon voyage à Paris, je fus amené à interroger dans le bureau, en présence du Colonel Chrétien, le S/Lieutenant Henry et l'officier-adjoint du Capitaine Soutif, évadé de la Prison Saint-Charles à Quimper. Voici succinctement la teneur de leurs déclarations :

– S/Lieutenant Henry : « J'avais reçu mission d'aller rechercher à Quimper le Capitaine Soutif qui devait être mis en liberté provisoire. Arrivé

là-bas, je me présentais directement à son avocat, Maître Bastard, qui me confia une enveloppe à remettre au juge d'instruction chez qui devait se trouver le Capitaine. J'ignore le contenu de cette enveloppe mais je l'ai remise en main propre à Monsieur le Juge d'Instruction. Je nie formellement avoir parlé d'amener le Capitaine au Commandant du B.S.M. de Quimper. J'ai exécuté ma mission scrupuleusement en agent de liaison et sans demander aucune explication. Soutif ne m'a fait aucune confiance pendant le trajet jusqu'à Paris. Je l'ai conduit au 2 boulevard Suchet le mercredi soir, et il y est revenu le jeudi matin. »

– Adjoint de Soutif : “Mme Soutif m'avait téléphoné pour m'annoncer que son mari devait être mis en liberté provisoire. Elle vint me voir le vendredi 12 janvier et je téléphonai aussitôt à M^e Bastard pour lui demander le jour de la libération de Soutif. Sur sa réponse : mardi prochain, je fis le nécessaire pour qu'on aille le prendre à Quimper.”

Il est surprenant que deux officiers du B.S.M. confiants dans l'affirmation de la femme d'un détenu, se soient adressés à l'avocat de ce détenu sans demander l'avis du Préfet ou du commissaire de police ou même du B.S.M. de Quimper.

Il est surprenant qu'un officier porteur d'ordre de mission et qui dit avoir scrupuleusement observé la consigne reçue ne se soit pas conformé à cet ordre même qui lui enjoignait de s'adresser au B.S.M. de Quimper.

Ses actions à l'encontre de la Résistance et d'autres qui provoquèrent des vides dans le milieu communiste, lui vaudront d'être arrêté à la Libération (en tenue de capitaine) par la police et conduit à l'école Saint-Charles convertie en prison. Il y aura tout de suite des interventions pour sa remise en liberté, celle des juges du tribunal, par exemple, auprès de Pierre Dréau, le commandant de la Sécurité militaire, qui se montrera intransigeant “en raison du nombre de morts que ce monsieur a sur la conscience”. Un groupe organisera alors son évasion au cours de l'instruction.

Peu auparavant, un authentique responsable, du nom de Redeau. lieutenant du BCRA était

venu de Paris prendre des dossiers importants, dont celui de l'ancien commissaire, comportant notamment un panégyrique où il détaillait toute son activité dans le but d'obtenir la libération d'un cousin prisonnier outre-Rhin (Témoignage de Maurice Dirou, à l'époque attaché au deuxième bureau installé à Kerfeun-teun). Deux jours après, Redeau était assassiné à la Maison brûlée de Maisons-Alfort. Soutif s'évanouira dans la nature, plus précisément à Antony, dans la région parisienne, chez un ami résistant. Condamné par contumace, il passera de nombreux mois dans la clandestinité sous le nom de Georges Cuvillier et trouvera emploi aux “Compagnons de la Victoire”, puis à la “Confédération générale des Combattants”.

Soutif s'évanouit donc dans la nature, plus précisément à Antony, dans la région parisienne, chez un ami résistant. Condamné par contumace, il passera de nombreux mois dans la clandestinité sous le nom de Georges Cuvillier et trouvera emploi aux “Compagnons de la Victoire”, puis à la “Confédération générale des Combattants”. Mais la Sécurité militaire poursuivait ses recherches.

« LE PLAN BLEU »

Condamné, évadé, Soutif ne reste pas inactif, et se croit tiré d'affaire.

Jusqu'à la découverte le 1^{er} juillet 1947 du « plan bleu » (de la couleur du dossier), lors d'une perquisition au château du comte de Vulpian, à Lamballe. Il s'agissait d'un complot farfelu contre la République pour s'emparer du pouvoir après avoir fait croire à l'imminence d'un putsch communiste. Un coup de main était prévu à Fresnes pour délivrer les prisonniers politiques qui eussent été ensuite groupés en formation de combat... On trouvera au château des ordres de bataille, des dispositifs de combat, des instructions secrètes, des actes constitutionnels rédigés dans un style et dans un esprit très pétainiste, un plan de constitution d'une sorte de

directoire militaire, des armes, jusqu'à des mitrailleuses lourdes... Les réunions se tenaient chez M^{me} Vve Maurice de Waleffe. Au jour J, c'était de Bretagne que les chefs de la conjuration devaient marcher contre le gouvernement...

Le Télégramme de Brest, le 7 juillet 1947, dresse un bilan des derniers faits et gestes de Soutif :

« Condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés par la Cour de justice de Rennes après la Libération, évadé de Quimper sur ordre de Paris, et reprenant du service sous le nom de capitaine Simonin, Soutif est de nouveau arrêté. Il s'était chargé du noyautage des administrations et de la reconstitution des réseaux de la nouvelle clandestinité, des maquis noirs, composés en majeure partie d'anciens membres de la L.V.F., de miliciens et de Waffen S.S. »

Impliqué dans le « Plan bleu », Soutif est à nouveau incarcéré. Il a ainsi à répondre cette fois de faits sous l'Occupation. Il expliquera sa conduite, apportera des attestations de son appartenance au réseau « Alliance ». Son avocat, Maître Tixier-Vignancour, coupera deux fois la parole à Pierre Dréau qui devra pour continuer son témoignage le repousser vivement du coude. La Cour de justice de Paris acquittera Henri-Jean Soutif, « d'origine oranaise » (relaté dans *Les Clandestins de l'Iroise* de René Pichavant, dans l'article consacré à la fuite de Jean-Désiré Lamicol).

Dans *L'Aurore* du 10 juillet 1947, pp. 1 et 4, on lit :

« L'ex-commissaire Soutif est dépositaire d'un secret, mais ne veut en faire part qu'à M. Coste-Floret. Sa déposition aurait ramené les enquêteurs sur la piste d'un complot monarchiste dont on parla quelque peu en Algérie en 1943. Soutif prétend avoir préparé chez Loustaunau-Lacau, fondateur du réseau Alliance, les pièces qui servirent de base aux poursuites intentées contre le général Alamichel

⁸. Mais Soutif, qui prétend être dépositaire d'un secret important, ne veut en faire la confidence qu'à M. Coste-Floret, ministre de la Guerre. »

Dans *Le Monde* du 10 juillet 1947, on lit :

« L'ex-commissaire de police Henri Soutif vient de comparaître devant M. Robert-Lévy, juge d'instruction, qui, après interrogatoire d'identité, l'a inculpé de complot et d'association de malfaiteurs, et l'a fait écrouer à la prison de la Santé. Soutif a reconnu avoir été en rapport avec le comte de Vulpian et Arouet de Mervelce, mais uniquement pour se documenter sur l'organisation du M.A.C. Condamné à vingt ans de travaux forcés par la cour de justice de Rennes, s'il s'est évadé, en juin 1945, de la prison de Quimper, ce fut, a-t-il déclaré, pour échapper à une mort certaine, deux de ses inspecteurs, prisonniers comme lui, ayant été victimes d'exécutions sommaires. Il entend d'ailleurs poursuivre la révision de son procès ; il prétend, en effet, s'être livré au "double jeu" pendant l'occupation, et c'est lui qui, sous le nom de capitaine Simonin, a provoqué par ses indications l'arrestation de Petiot après la Libération. »

Soutif est donc à nouveau arrêté, de nouveau jugé, et acquitté, puis réintégré dans la police judiciaire (*Les policiers français sous l'Occupation* de Jean-Marc Berlière avec Laurent Chabrun, éd. Perrin, 2001).

L'histoire n'est pas finie... Sous le titre « Les dessous du "plan bleu" », le quotidien communiste *Ce Soir* du 18 janvier 1949 s'en prend à Soutif :

« (...) L'ancien commissaire de police Henri Soutif, condamné à vingt ans de travaux forcés par la cour de Justice de l'Ille-et-Vilaine pour intelligences avec l'ennemi, appartient au réseau intérieur de la prison de Rennes. En juin 1946, le "Conseil National de la Résistance antimarxiste" [sic], qui groupe toutes les ligues fascistes clandestines reconstituées sur notre sol, estimant que Soutif a un rôle plus actif à tenir dans la conjuration, donne l'ordre au réseau de la prison de Rennes de le faire évader. L'opération a lieu le soir du 26 juin 1946, avec une facilité déconcertante. L'ancien

commissaire de police, ayant recouvré la liberté, rejoint à Paris quelques-uns de ses complices du "Conseil National de la Résistance antimarxiste" qui tiennent leur réunion chez un monarchiste connu des services de la Sûreté Nationale. Il y a là une belle brochette de collaborateurs ayant échappé à la police, qui complotent contre la République. Soutif est chargé d'une mission spéciale : il devra entrer en contact avec des hommes d'extrême-droite dont les compromissions avec l'occupant sont restées secrètes et qui ont formé, après la libération, un nouveau mouvement fasciste clandestin. »

SOUTIF DEMANDE UNE CARTE DE RÉSISTANT

Dernier rebondissement. Soutif demande une carte de résistant. Le 26 septembre 1956, Pierre Dréau inspecteur de la navigation, écrit au Préfet du Finistère à Quimper au sujet de la demande d'attribution de la carte de combattant volontaire de la Résistance présentée par Soutif :

« Monsieur le Préfet. Malgré mon désir de vous être agréable, je n'ai pu répondre avant ce jour à la demande de la Commission départementale de la carte du Combattant volontaire qui désire connaître mon avis sur Soutif. (...) Je puis cependant fournir certains renseignements qui peuvent éclairer la commission dans ce cas particulièrement grave d'attribution de la carte du combattant volontaire de la résistance à un homme qui a exercé avec tant de zèle ses funestes exploits contre les réfractaires et les résistants du Finistère.

La lettre de référence stipule que M. Soutif est titulaire d'une attestation d'appartenance au réseau "Alliance", en qualité d'agent P.I., du 1^{er} mai 1941 au 30 septembre 1944.

Mais, le 28 août 1944 à Paris à l'hôtel Majestic, devant un officier interrogateur de la France Combattante, service A.S.A., Soutif a fait les déclarations suivantes :

« ...J'ai adhéré en novembre 1943 à un mouvement de résistance appelé "L'Armée

française" et j'ai exercé la fonction de chef de bureau de renseignements. J'ai pris contact avec l'organisation en faisant la connaissance de son chef Luc Robet domicilié à Douarnenez, Finistère, sur le compte de qui j'avais été chargé d'effectuer une enquête.... Je transmettais les renseignements d'ordre politique. Les renseignements militaires étaient réservés à un militant que je n'ai jamais connu que sous le nom de Despaigne et qui ne me connaissait moi-même que sous le prénom d'Emile, à deux officiers du Général Juin à Alger dont l'un habitait Rennes et l'autre Quimperlé. J'ai nanti ces officiers ainsi que de nombreux membres de l'organisation de fausses cartes d'identité etc...

...Dès 1940, ou cours de conférences bi-hebdomadaires que j'avais à la Gestapo, je me suis toujours efforcé d'égarer les recherches des Allemands .

....J'ai efficacement saboté le S.T.O.

....J'ai facilité le départ en Angleterre du commandant Talec de Douarnenez, officier de la Légion étrangère qui selon sa femme etc...

C'est à cet officier que je communiquais les noms des personnes devant être arrêtées par la Gestapo pour la région de Douarnenez.

....J'ai volontairement saboté une affaire criminelle importante, refusant d'enregistrer les aveux d'un militant patriote du mouvement Libération, lui évitant de comparaître devant la cour martiale de Rennes. Cette activité m'a valu d'être recherché par la Gestapo (où j'avais placé des informateurs à ma solde) etc...

...Mes contacts officieux avec des militants de la Résistance ont été innombrables. Luc Robet à Douarnenez, alias Fanch, m'a le premier recruté.

...Caché à Longjumeau (Seine & Oise) sous le nom de Simonin, je me suis joint aux patrouilles américaines de la M.P. pour la recherche des prisonniers allemands dès le premier jour de la libération de cette localité. »

Il est ainsi établi Monsieur le Préfet, par une déclaration déposée devant un officier des services compétents par monsieur Soutif lui-même qu'il a été recruté par Luc Robet qu'il était chargé de surveiller en novembre 1943.

(suit l'énumération des griefs rassemblés dans

le dossier de 1945)

.....Tel est, Monsieur le Préfet, Soutif, l'homme qui demande la carte de combattant volontaire de la Résistance.

Soutif certifie sincère et véritable avoir été recruté par Luc Robet en novembre 1943 pour la première fois. Cela est acquis par déposition officielle.

Le réseau "Alliance" atteste que Soutif faisait partie de ce réseau depuis le 1^{er} mai 1941. Tout réseau doit obtenir des comptes de ses agents. Ainsi le réseau "Alliance" devait se tenir informé à tout moment de l'activité de son agent. Si le réseau "Alliance" a été informé des hautes œuvres de Soutif dans le département, pourquoi le réseau ne l'a-t-il pas supprimé ou interdit ? Il y a lieu de connaître tout de suite le travail accompli par ce réseau dans notre département et avec quels agents. Tous les agents étaient particulièrement surveillés dans leurs œuvres et par leurs rapports transmis au réseau par leurs agents de liaison. Il faut savoir qui étaient les agents de liaison, ce qu'ils sont devenus, combien de fois ils ont vu Soutif et quelle était la nature des renseignements fournis par lui. Si comme je le pense, (et comme Soutif l'affirme le 28 août 1944) Soutif n'a jamais fait partie d'aucun réseau, l'attestation du réseau « Alliance » est un faux et le Chef qui l'a délivré doit être poursuivi.

Tels sont, brièvement exposés, les renseignements que je vous communique ce jour sur Soutif. J'estime qu'il ne peut être question de carte de combattant en sa faveur.

Je vous ai livré ici des documents, inédits pour la plupart, sans commentaire (ou si peu), non pour remuer à plaisir la boue d'un proche passé, mais pour l'Histoire ; mais pour reproduire, dans sa brutalité parfois, dans les détails aussi, l'esprit qui anima les uns et les autres en ces temps de l'Occupation et les faits qui en résultèrent.

... Mais parce que ces choses-là doivent être dites enfin, telles quelles, sans arguties, preuves à l'appui.

Et qu'elles permettent à tout un chacun de juger sur pièces, en son âme et conscience. »

Ces nobles propos de Pierre Dréau, je pourrais les reprendre et signer à mon tour, son témoignage me semblant plus fiable que celui d'Henri Soutif qui ne méritait que le point d'exclamation du juge Zousmann. Lequel fut chargé de dossiers plus épineux que celui de Céline, et dont on n'attendait aucune indulgence.

Éric MAZET

Autres sources que celles indiquées : dossier Soutif dans les Archives de la Préfecture de police (notes Ravery) ; Pierre Maury, *La Résistance communiste en France, 1940-1945 ; mémorial aux martyrs communistes*, éd. Le Temps des cerises, 2006.

Notes

1. Yann Bricler fut abattu le 4 septembre 1943 à Quimper par deux résistants venus du maquis de Saint-Goazec.
2. Hermann Bickler (1904-1984) : voir *Lire*, hors-série n° 7 ("Céline, les derniers secrets"), mai 2008, « L'ami S.S. », chapitre inédit de ses Mémoires, présenté par David Alliot, pp. 28-30, où Bickler croit se souvenir que Céline montait sa moto chez lui, au cinquième étage, par l'escalier en colimaçon ou par l'ascenseur !
3. *Clandestins de l'Iroise* (tome 2, 1942-1943, Morgane, Bannalec, 1982, pp. 475-517) de René Pichavant dans le chapitre consacré à la fuite de Jean-Désiré Larnicol et le rôle de Soutif.
4. Louis Dupiech (1900-1945), préfet du Finistère du 20 juillet 1943 au 24 janvier 1944, nommé préfet de l'Aveyron, résistant, arrêté par la Gestapo, mort en déportation.
5. Jacques Yonnet (1915-1974), résistant, écrivain et dessinateur, que j'ai rencontré en 1956, a écrit un chef-d'œuvre, *Enchantements sur Paris* (Denoël, 1954) devenu *Rue des Maléfices. Chronique secrète d'une ville* (Phébus-Libretto, 1987, plusieurs rééditions).
6. Pierre Dréau (1898-?), capitaine de marine marchande, encore nommé capitaine par le BCRA de Londres en 1943 pour avoir fait parvenir la carte représentant les défenses côtières en pays bigouden. Appartenait au réseau Johnny, au réseau Notre-Dame du colonel Rémy et au réseau Shelburne qui sauva plusieurs aviateurs alliés.
7. Mathurin Branchoux (1896-?). Cultivateur originaire de Guingamp et chef FFI du 5^e Bureau de Quimper. Croix de guerre 14-18 avec cinq citations dont une à l'ordre de l'armée deux à l'ordre de la division. Deux fois blessé : à Verdun en 1916 et dans l'Aisne en 1917. Croix de guerre 39-45. Médaille de la Résistance. Commandeur de la Légion d'honneur. Grand ami d'Henri Mahé à la Libération.
8. Marie-Madeleine Fourcade (Méric en premières noces), du réseau Alliance, a accusé le général Alamichel (1897-1967) d'être un espion allemand à partir de son arrestation en 1942, mais le général obtiendra un non-lieu prouvant que les documents qui l'accusaient étaient des faux.



Louise Staman nous a quittés

NOTRE amie américaine Louise Staman est morte, des suites du coronavirus. Pendant vingt ans elle avait lutté victorieusement contre le cancer. À soixante-dix-huit ans, ce virus l'a emportée en deux jours.

Sa biographie romancée de Robert Denoël ¹ fut le point de départ de mon site internet ², et d'une amitié qui ne s'est jamais démentie en quinze ans. Au cours de ces dernières années elle avait entrepris la biographie cachée de Bernard Steele, mais les archives de la CIA restent bien gardées. Elle eut plus de satisfaction avec "Tiger Iron Press", la maison d'édition qu'elle avait créée en 2006 à Savannah, en Géorgie, et où elle publia une dizaine d'ouvrages ³.

Henri THYSSENS

1. A. Louise Staman, *With the Stroke of a Pen (A Story of Ambition, Greed, Infidelity, and the Murder of French)*, New York, Thomas Dunne Books, St. Martin's Press, 2002. Traduction française : *Assassinat d'un éditeur à la Libération. Robert Denoël (1902-1945)*, Paris, E-dite, 2005.

2. « Robert Denoël, éditeur » [<http://thyssens.com>]. Le site lui est dédié.

3. [<http://tigerironpress.com>]

► *Le Bulletin célinien* a publié un article sur le livre de Louise Staman. Cf. Henri Thyssens, « L'assassinat de Robert Denoël », n° 248, décembre 2003, pp. 8-11. L'année suivante, nous avons publié un entretien avec l'auteur : cf. Marc Laudelout, « Le destin tragique de Robert Denoël. Entretien avec Louise A. Staman », n° 255, juillet-août 2004, pp. 10-23.



Librairie Michel Lhomme

9 rue des Carmes
BE 4000 Liège
Tél. :04/ 223.24.63



librairie@michel-lhomme.com
www.michel-lhomme.com

Catalogue sur demande

